



Cartographie des habitats du site
Natura 2000 n°FR2600974.
Entités d'Arcy-sur-Cure et du Serein

Comité de pilotage

05 décembre 2023



biotopie



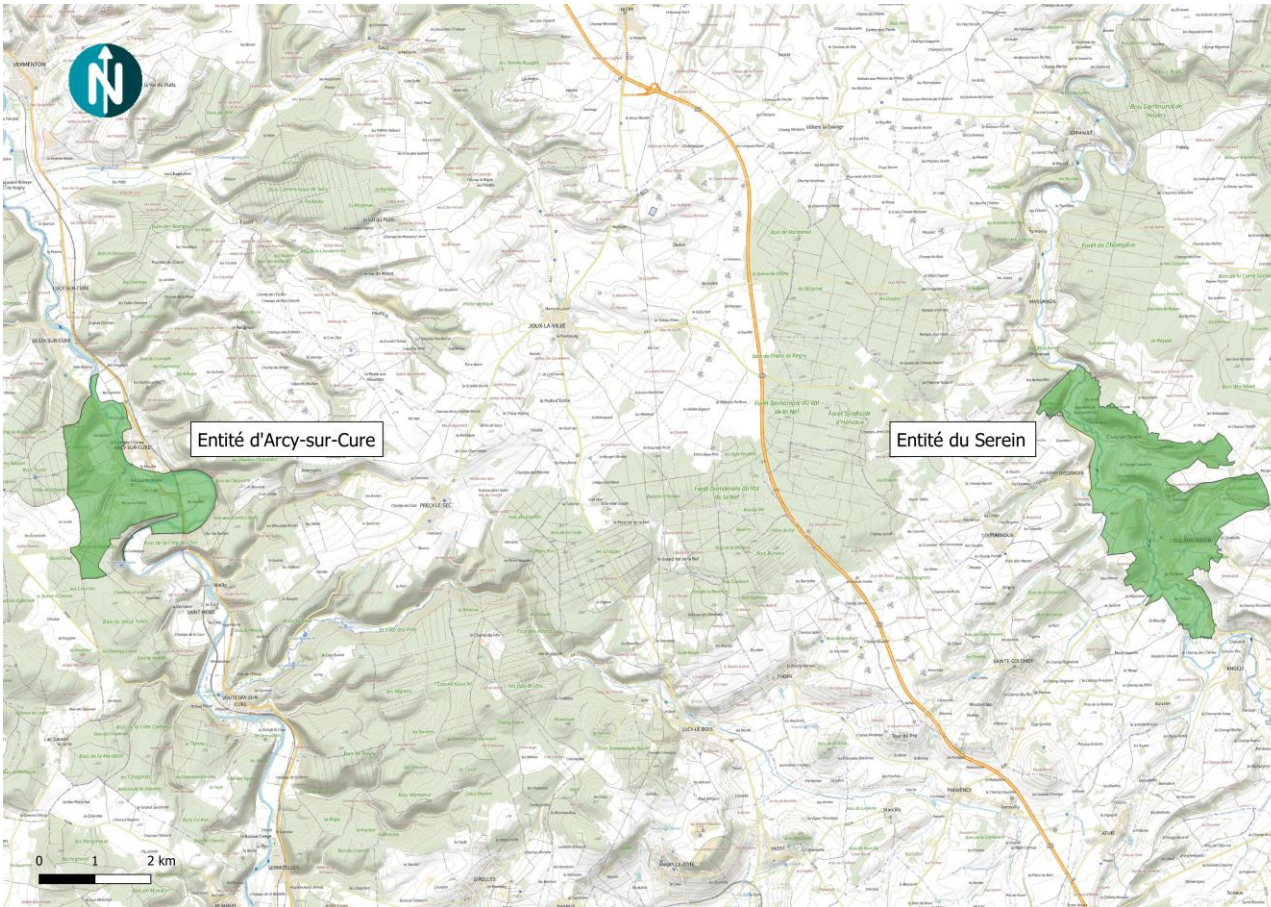
- **Méthodologie**
- **Résultats**



Prairie de fauche– © Biotope 2023

Contexte, équipe et dates de passage

Pelouses, forêts et habitats à chauves-souris de la vallée de l'Yonne et de ses affluents



N° FR 2600974

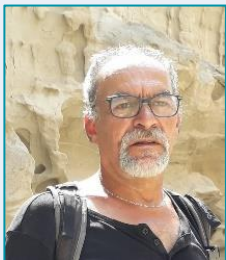
Entités d'Arcy-sur-Cure (431,63 ha) et du Serein (759,76 ha). Total de 1191,39 ha

5 communes concernées : Arcy-sur-Cure, Isle-sur-Serein, Angely, Massangis, Dissangis.

Entité du Serein anciennement intégrée au site Natura 2000 « Gîtes et habitats à Chauves-souris en Bourgogne » sans cartographies d'habitats.

Entité d'Arcy a fait l'objet d'une extension de site en 2019 suite à la découverte d'un gîte de Murins à oreilles échancrées.

CHEF DE PROJETS

**Pierre AGOU**

Chef de projets écologie, Botaniste, Phytosociologue

Mise en œuvre de la mission, animation des réunions,
missions de terrain, cartographie, analyse et rédaction.

CHARGES D'ETUDES



Expert botaniste

Nathalie MAILLET

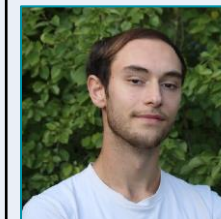
Botaniste, phytosociologue
Missions de terrain, cartographie



Expert botaniste

Antoine LAMOTTE

Botaniste, phytosociologue
Missions de terrain, cartographie



Stagiaire chargé
études botaniste

Cristian David

Préparation de projet
Missions de terrain,
cartographie



SIG, Cartographie

Benjamin SAGLIO

Traitements cartographiques, gestion des données,
création des métadonnées associées aux couches SIG produites, Création des atlas cartographiques.

Dates de passage effectuées

Milieux	Dates
Inventaires des habitats naturels et de la flore (1 passage dédié), soit 18 jours dédiés.	
Tous milieux	22 au 26 mai
Compléments sur les milieux forestiers et les bords de cours d'eau	27 au 29 juin

Les résultats

Phytosociologie

Etude des associations végétales

- Elle suppose que la présence d'une plante est conditionnée par le milieu et les relations interspécifiques locales. Pour chaque zone homogène (physionomie, composition floristique, substrat, exposition...),
- **Cartographie réalisée selon le cahier des charges du CBNBP**
- **Basée sur la réalisation de 92 relevés phytosociologiques originaux validés par le CBNBP**



Les habitats : la cartographie



Les grands groupes d'habitats présents au sein des deux entités

Groupes d'habitats	Surfaces (ha) 2023	% 2023
Les habitats anthropiques	469,94	39,44
Les fourrés arbustifs et habitats boisés	382,82	32,13
Les prairies	209,54	17,59
Les habitats non typifiés	54,63	4,59
Les zones non accessibles	33,60	2,82
Les pelouses	24,02	2,02
Les friches	7,14	0,60
Les ourlets et lisières forestières	4,59	0,39
Les végétations aquatiques	2,62	0,22
Les mégaphorbiaies	2,23	0,19
Les roselières et cariçaies	0,35	0,03
Les gazons amphibies	0,11	0,01

Les habitats anthropiques

Les habitats anthropiques	Surfaces (ha) 2023	% 2023
Les cultures	278,73	23,40
Villages et routes, chemins, voies de chemin de fer	102,36	8,59
Plantations (feuillus, robiniers, peupliers, résineux)	62,43	5,24
Parcs, squares, jardins, vergers	17,98	1,51
Prairies semées	8,06	0,68
Zones non végétalisées	0,34	0,03

Les habitats non typifiés

Les habitats non typifiés	Surfaces (ha) 2023	% 2023
Alignements d'arbres, haies, bosquets	29,99	2,53
Eaux courantes	19,42	1,63
Eaux douces stagnantes	2,18	0,18
Ronciers	2,15	0,18
Terrains en friche et terrains vagues	0,86	0,07

Les autres habitats



Les fourrés arbustifs



Les forêts



Les friches



Les prairies



Les pelouses



Les ourlets et lisières

Les autres habitats



Les végétations aquatiques



Les mégaphorbiaies



Les roselières et cariçaies



Les gazons amphibies

Les habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire

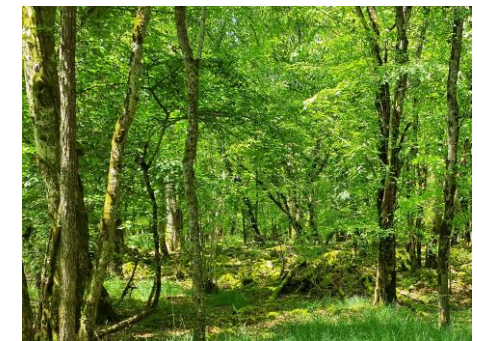
Près de 34 % de la superficie est occupée par des habitats d'intérêt européen communautaires qui totalisent 404,49 ha.

Les habitats non typifiés	Surfaces 2023	% 2023
Intérêt communautaire prioritaire (PR)	36,11	3,03
Intérêt communautaire (IC)	368,38	30,92
Non d'intérêt communautaire (NC)	786,90	66,05
	1191,39	100



Quels sont ces habitats...

Pour rappel : Les habitats non d'intérêt communautaire :



Ces habitats sont dominés par les habitats anthropiques (59,72 %), les prairies strictement pâturées (15,14 %), les formations arbustives (8,58 %), les habitats non typifiés (6,94 %) et certains habitats forestiers (4,02 %).

Les prairies pâturées, les forêts, les formations arbustives et les vieux bâtiments sont toutefois des habitats d'espèces.

Les habitats d'intérêt communautaire : Les habitats forestiers



La chênaie/hêtraie calcicole
(240,20 ha)



La chênaie/charmaie hygrocline
(6,33 ha)



L'Erablaie sur éboulis
(0,74 ha)



L'Aulnaie/frênaie
alluviale à Podagraire
(32,90 ha)



L'Aulnaie/frênaie alluviale à
Reine des prés (0,21 ha)



La saulaie blanche alluviale
(2,11 ha)

Les habitats forestiers d'intérêt communautaire sont largement dominés par la chênaie/hêtraie calcicole.

Ces habitats sont dominants et totalisent 69,92 % des habitats d'intérêt communautaire des deux entités étudiées

Les habitats d'intérêt communautaire : Les prairies



Prairie de fauche nettement fertilisée (49,42 ha)



Prairie de fauche sèche calcicole (8,26 ha)



Prairie de fauche sèche calcicole en gestion très extensive (3,09 ha)



Prairie de fauche sèche acidocline (0,63 ha)



Prairie de fauche hygrocline (23,51 ha)



Prairie de fauche hygrocline fertilisée (4,96 ha)



Prairie de fauche hygrocline eutrophe (0,32 ha)

Les habitats prairiaux sont nettement dominés par la prairie fertilisée

Ces habitats totalisent 22,30 % des habitats d'intérêt communautaire des deux entités étudiées.

Les habitats d'intérêt communautaire : Les pelouses



Pelouse sèche sur sol profond (21,80 ha)



Pelouse très sèche (1,50 ha)



Pelouse sur sol superficiel (0,57 ha)



Pelouse sur dalle (0,15 ha)



Ourlet calcicole (2,04 ha)



Fourré arbustif sec (1,17 ha)

Cas particulier des habitats associés aux pelouses (ourlets et fourrés arbustifs) qui sont également d'intérêt communautaire.

Ces habitats sont nettement dominés par la pelouse sèche sur sols profonds

Ces habitats totalisent 6,73 % des habitats d'intérêt communautaire des deux entités étudiées.

Les habitats d'intérêt communautaire : Les mégaphorbiaies



Mégaphorbiaie à Ortie dioïque et
Liseron des haies (2,07 ha)



Mégaphorbiaie à Epilobe hirsute et Liseron
des haies (0,13 ha)



Mégaphorbiaie-roselière à Ortie
dioïque et Baldingère faux roseau
(0,04 ha)

Habitats anecdotiques au sein du territoire d'étude, liés au réseau hydrographique

Ces habitats totalisent 0,55 % des habitats d'intérêt communautaire des deux entités étudiées.

Les habitats d'intérêt communautaire : Les habitats aquatiques



Herbier aquatique des eaux courantes à Renoncule flottante (0,06 ha)



Herbier aquatique flottant à Lentilles d'eau (0,02 ha)



Herbier aquatique immergé à Cornifle nageant (0,03 ha)



Végétation aquatique enracinée à Nénuphar jaune (2,03 ha)



Herbier aquatique enraciné à Potamot nageant (0,21 ha)

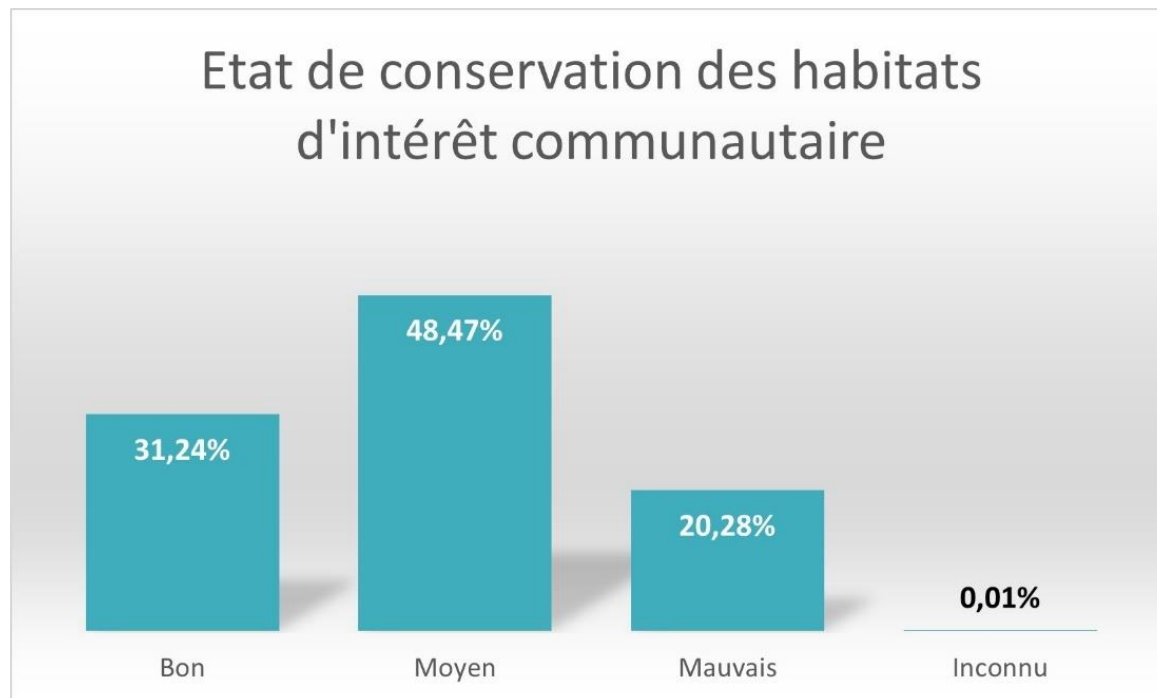
Cas particulier des habitats aquatiques associés (herbiers enracinés à feuilles flottantes) qui sont également d'intérêt communautaire.

Ces habitats totalisent 0,57 % des habitats d'intérêt communautaire des deux entités étudiées.

Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire

État de conservation d'un habitat naturel : effet de l'ensemble des influences agissant sur un **habitat naturel** ainsi que sur les "espèces typiques" qu'il abrite, qui peuvent affecter à long terme sa répartition **naturelle**, sa structure et ses fonctions ainsi que la survie à long terme de ses "espèces typiques"

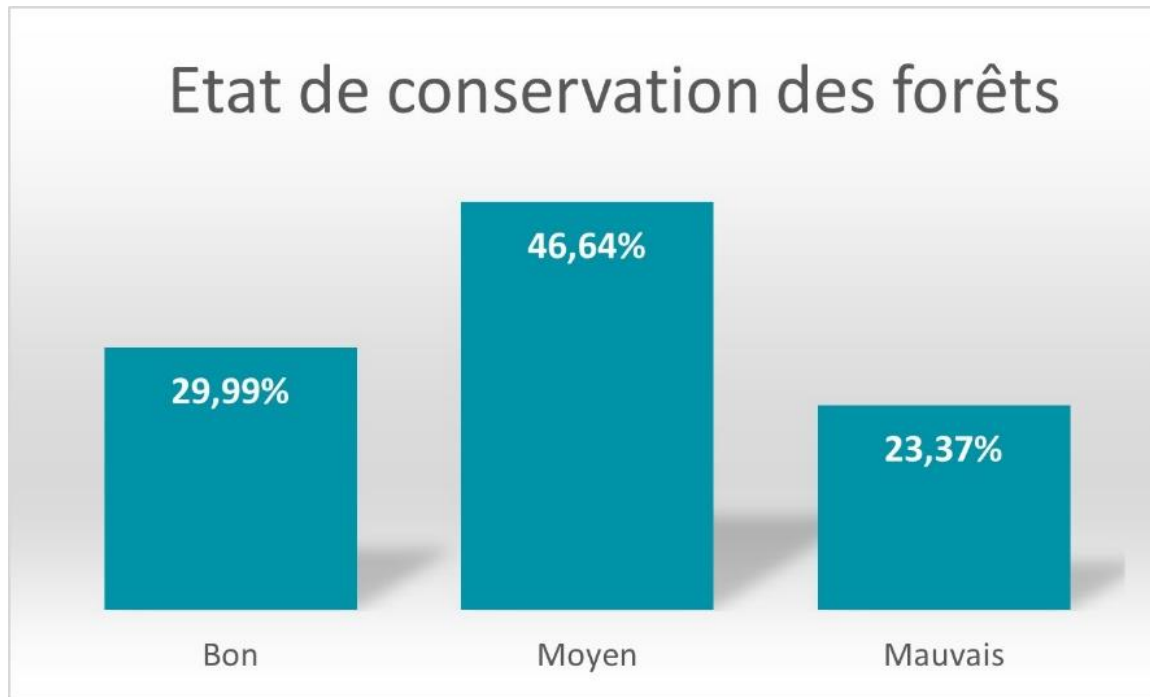
Tout habitats confondus au sein des deux entités étudiées



A noter que le total des catégories bon à moyen est majoritaire et atteint près de 80 %.

Mais ces chiffres sont largement influencés par la forte présence de la chênaie/hêtraie calcicole (représentant près de 60 % des habitats d'intérêt communautaire) et dans une moindre mesure de la prairie de fauche fertilisée représentant plus de 12 % des habitats d'intérêt communautaire.

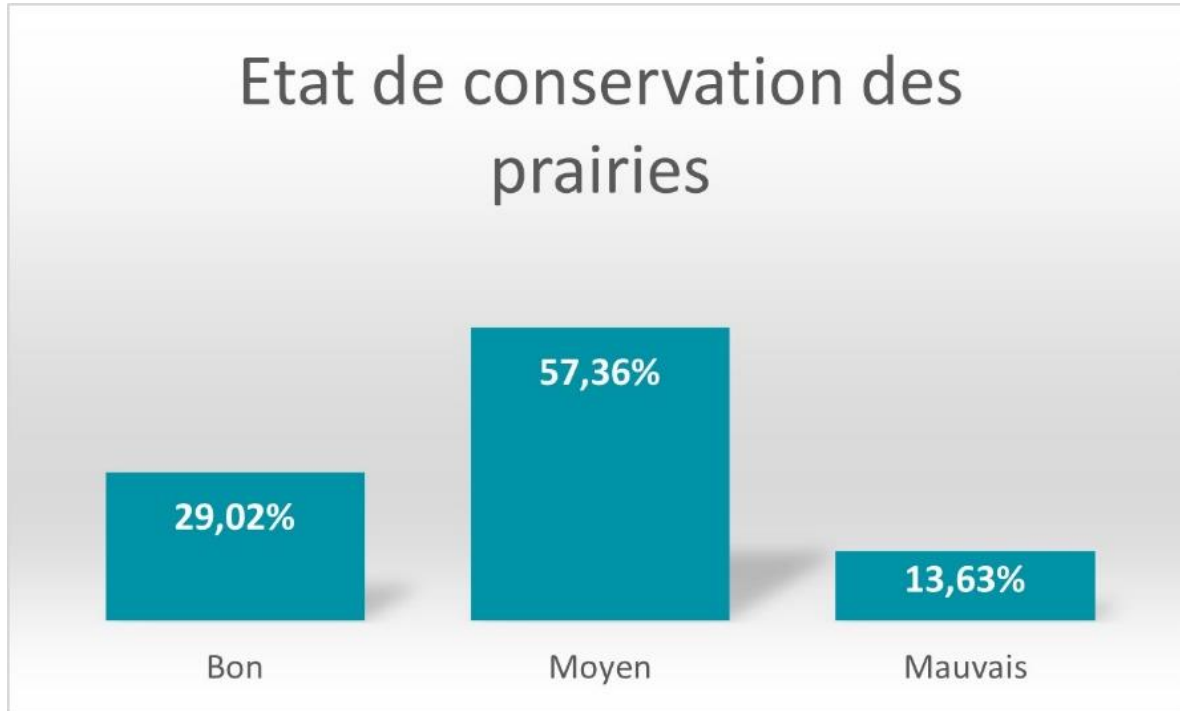
Les habitats forestiers d'intérêt communautaire



L'état de conservation des habitats forestiers est largement influencé par celui de la chênaie/hêtraie calcicole (habitat largement majoritaire) qui apparaît sur de nombreux secteurs sous une forme appauvrie lié à la sylviculture : raréfaction ou élimination du Hêtre dans les peuplements ou à la présence d'espèces exogènes comme le Robinier faux-acacia

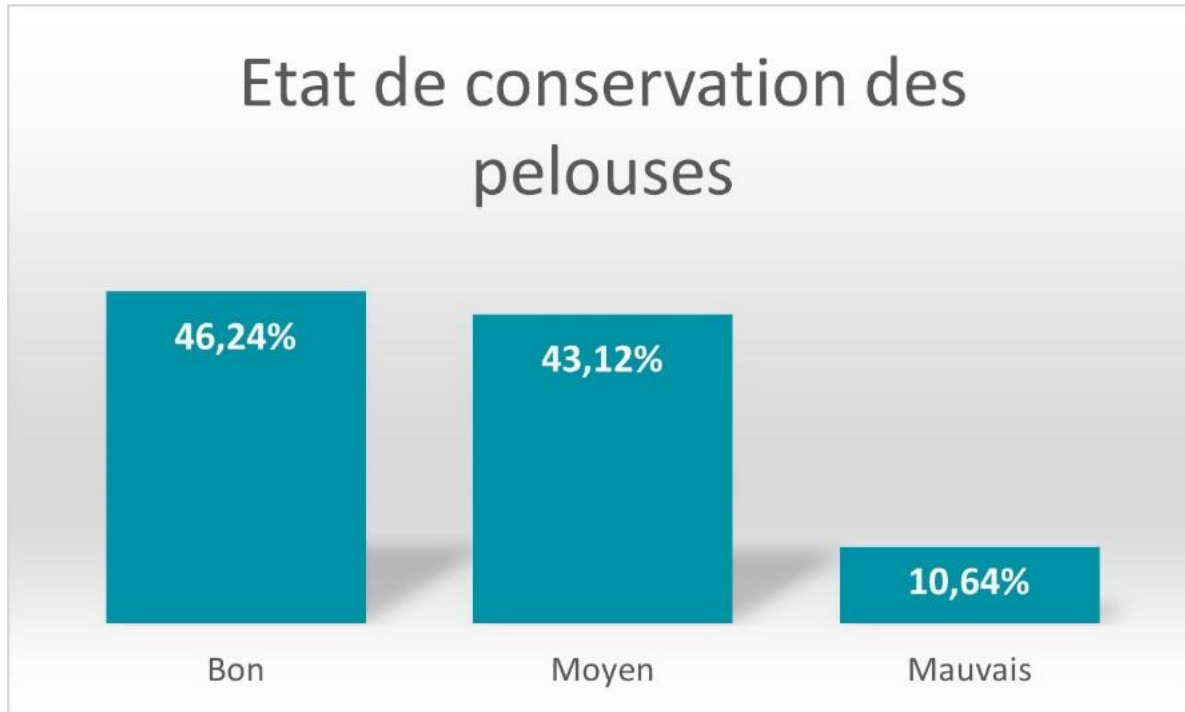
Dans une moindre mesure, l'aulnaie/frênaie alluviale à Podagraire est jugé dans un état de conservation global mitigé. Sur de nombreuses portions et notamment en secteur urbain, la formation est souvent réduite à un simple cordon alluvial à aulnes et frênes

Les prairies d'intérêt communautaire



Dans le détail, l'état de conservation des prairies est largement influencé par l'état de conservation de la prairie fertilisée (près de 50 % des habitats prairiaux d'intérêt communautaire) qui par défaut est moyen à mauvais.

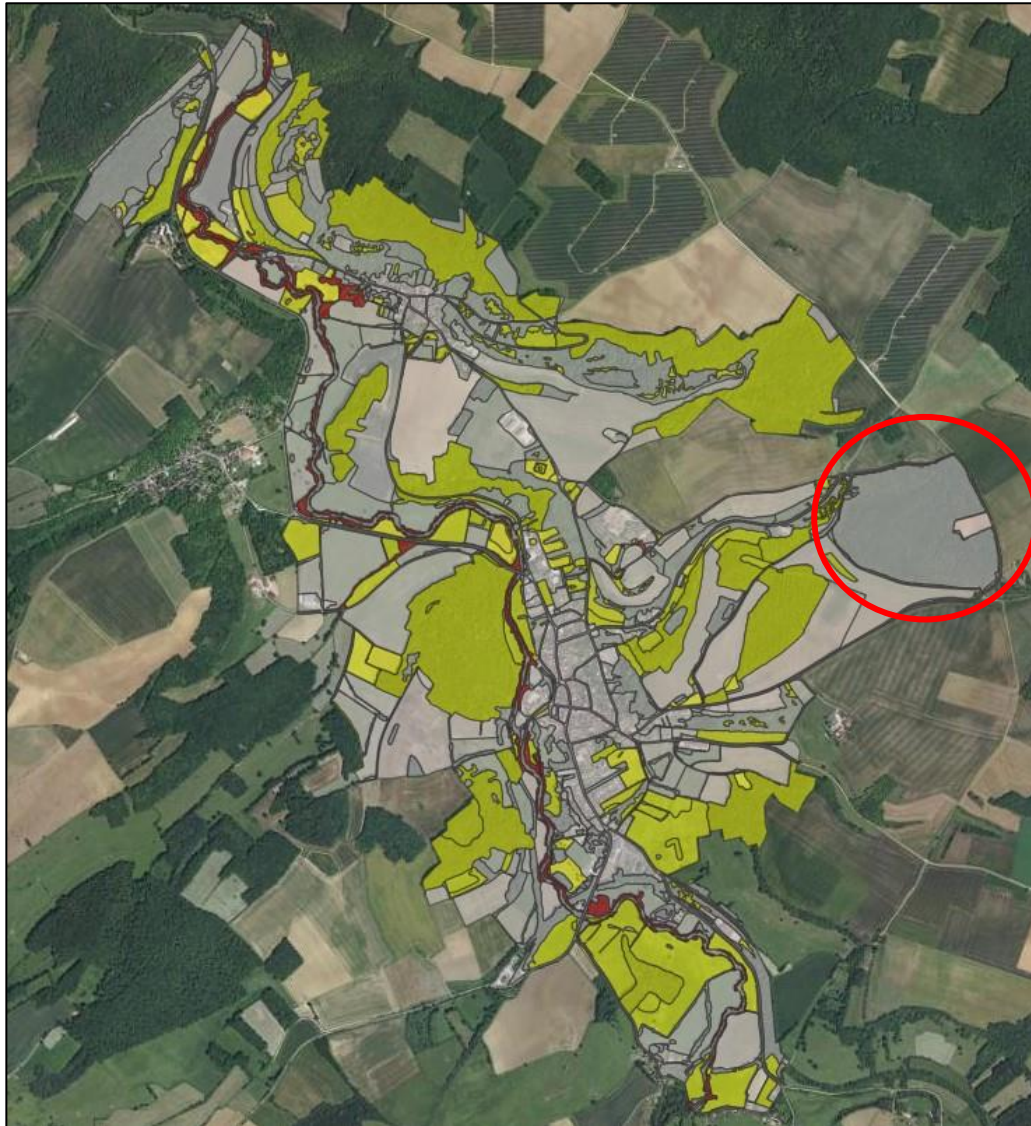
Les pelouses d'intérêt communautaire



Celui des pelouses est jugé bon (46 %) à moyen (43 %). Toutefois, ces végétations ne représentent plus que 7 % de l'aire d'étude.

Même si certaines d'entre elles souffrent encore de déprise et de fermeture du milieu, ce chiffre indique plutôt globalement une stabilisation des surfaces de pelouses.

Localisation des habitats d'intérêt communautaire



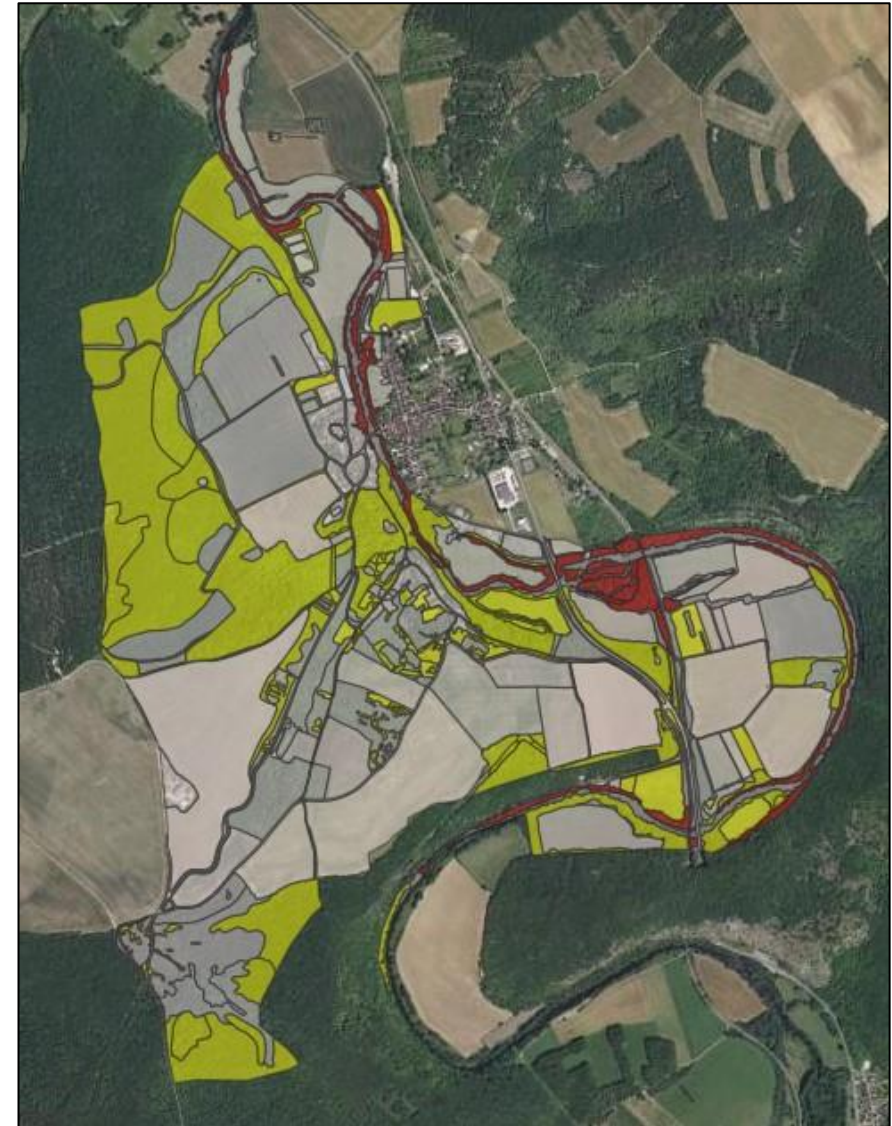
Intérêt communautaire prioritaire



Intérêt communautaire



Non concerné





Cas des prairies



Prairies de fauche fertilisées



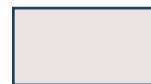
Prairies sèche de fauche



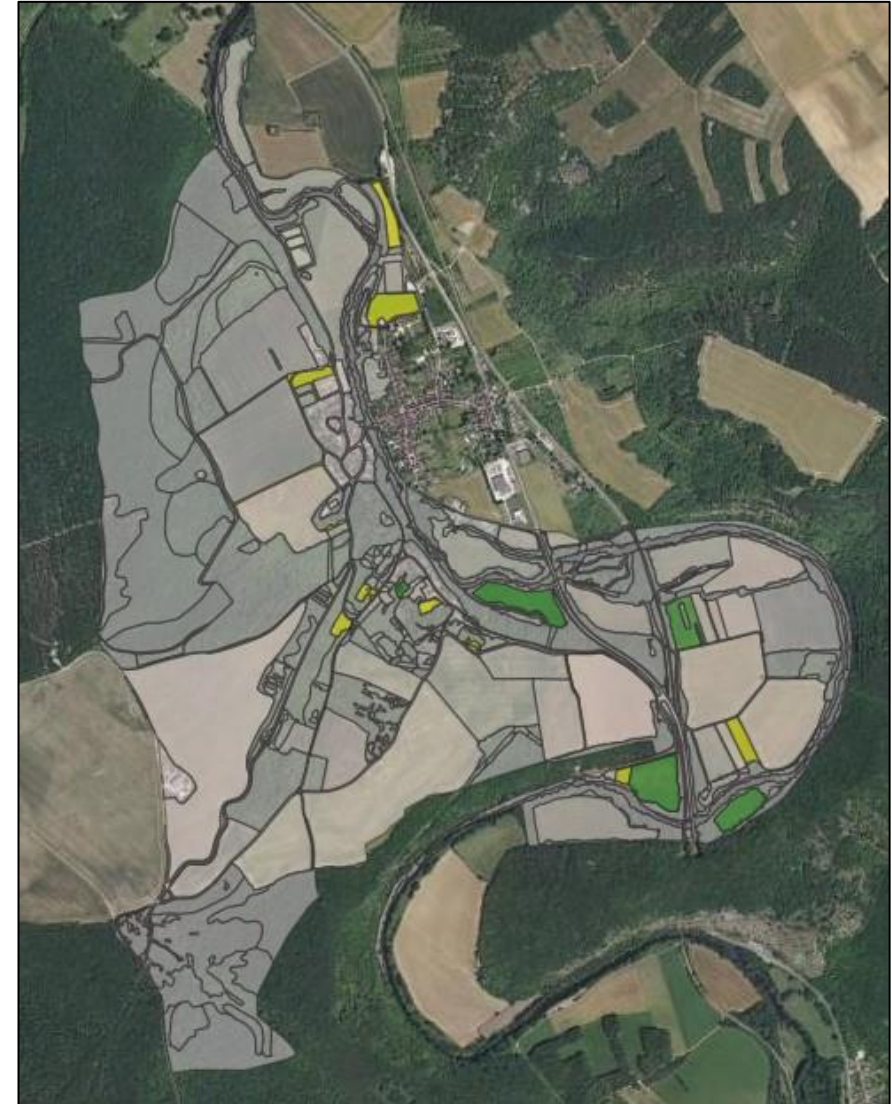
Prairies hygrocines de fauche



Prairie acidiline de fauche



Autres habitats





Pelouse calcicole – © Biotope 2023

Merci pour votre
attention

